Lymneés introduites au Congo Belge

par
EDM. DARTEVELLE
(Musée du Congo, Tervuren)

Les Lymnées que l'on trouve dans toutes les eaux du Congo Belge appartiennent à une forme de l'espèce sud-africaine *Lymnaea (Radix) natalensis* (Krauss) (1). On lui attribue généralement le nom d'*undussumae* von Martens et c'est d'ailleurs sous cette appelation qu'on la trouve mentionnée dans l'ouvrage de PILSBRY et BEQUAERT (2), mais il semble que le terme *succinoides* Morelet (3) aie priorité (les autres noms donnés par A. MORELET ne seraient que des synonymes, 4).

La Lymnée indigène du Congo doit donc s'appeler *Lymnaea (Radix) natalensis succinoides* Morelet. Elle est fort répandue et très commune, sa coquille est d'aspect variable, mais nous n'insisterons pas sur ses caractères.

A côté de cette espèce indigène, on a trouvé en ces derniers temps, des Lymnées étrangères à la faune du Congo, introduites. Le but de cette petite note est de les signaler à l'attention des malacologistes.

1. *Lymnaea (Galba) truncatula* (O. F. Müller).

La présence de cette espèce dans d'autres parties de l'Afrique est un fait déjà connu depuis longtemps. En Abyssinie et en Erythrée, elle est déjà signalée par JICKELI (5), dans la British East Africa, elle a été notée par J. R. BOURGUIGNAT (6), enfin CONNOLLY la comprend dans la faune de l'Afrique du Sud, où sa présence était connue depuis longtemps et où on l'a même trouvée subfossile dans un calcaire récent (7).

Mais ce n'est que récemment que le Dr. A. FAIN, Médecin-Directeur du Laboratoire de Blukwa (Ituri) vient de signaler sa présence au Congo belge (8). Sa note très intéressante étant paru dans une revue médicale, il m'a semblé utile de profiter de l'occasion pour la résumer ici.

Le Dr. FAIN a trouvé cette Lymnée assez abondante dans tous les ruisseaux des environs de Blukwa, mais alors qu'en Europe cette espèce se tient habituellement sur la végétation aquatique ou sur les berges, souvent en dehors de l'eau (9), le Dr. FAIN observa ses spécimens uniquement dans la boue des rivières, boue dans laquelle ce mollusque s'enfonce parfois profondément. Il est vrai que ce

Médecin écrit que les ruisseaux des environs de Blukwa sont peu ombragés et pauvres en végétation, mais dans la rivière elle-même, il n'a jamais observé que des Lymnées indigènes. Il est connu que l'espèce résiste parfaitement à l'assèchement de ses gîtes (10).

La taille des plus grands spécimens que le Dr. FAIN a bien voulu adresser au Musée, ne dépassait pas 8 mm. de long, pour 3,5 mm. de large, mais le récolteur indique dans sa note, que l'espèce atteint dans les environs de Blukwa une taille de 10 mm. de long, c'est là une taille remarquable, dépassant celle indiquée par CONNOLLY pour les exemplaires d'Afrique du Sud. C'est une dimension extrême, à la limite de la variété *major* Moquin-Tandon (11).

Les coquilles sont petites, de teinte vert-sombre à rousse, allongées, à spire bien étagée. L'on observe à la surface du test de fines stries longitudinales inégales. L'ombilic n'est recouvert qu'en partie.

Grâce à des élevages, d'ailleurs fort difficiles (12), les pontes purent être observées: le Dr. FAIN écrit qu'elles formaient des masses assez volumineuses.

L'altitude à laquelle les *Lymnaea truncatula* ont été trouvées au Congo est assez remarquable, le Dr. FAIN indique 1850 à 1900 mètres, mais ce chiffre n'a rien d'étonnant. GERMAIN indique, en effet, qu'en Europe, l'espèce est capable de s'élever à haute altitude: 1400 m dans le Jura et 2400 à 2600 m dans les Alpes (13).

2. *Lymnaea (Stagnicola) palustris* (O. F. Müller)

Cette espèce constitue la seconde Lymnée introduite qui aie été observée au Congo, mais elle a été trouvée dans une région fort différente.

Je l'ai en effet, découverte dans un lot de coquilles qu'avait bien voulu adresser au Musée du Congo Mr. VERCAMMEN-GRANDJEAN, Biologiste à la Colonie. Suivant les déclarations formelles du récolteur, cette Lymnée avait été récoltée vivante, dans un réservoir d'eau, sans doute le bassin de la Régie des Eaux, à Matadi (Bas-Congo).

La présence de cette espèce à Matadi, localité constituant le port de la Colonie, où a lieu un trafic particulièrement intense, n'a rien qui doive nous étonner.

Des recherches ultérieures sont entreprises au sujet de la distribution de cette espèce et de son comportement.

L'exemplaire récolté avait une coquille fusiforme, de teinte vert-sombre, avec le dernier tour peu renflé, un sommet pointu, nullement corrodé. L'ombilic était ouvert en fente très étroite et les dimensions de la coquille étaient: 17 mm de long sur 8 mm de large, ce qui est normal, mais indique un spécimen de taille assez petite, l'espèce

atteignant, d'après GERMAIN 38 mm de long (14). La surface du test montre l'aspect mallée, ornementation caractéristique de cette espèce.

Cette espèce beaucoup plus grande que la première, ne dépasse pas, en Europe, l'altitude de 400 à 500 mètres.

Contrairement au cas de la *Lymnaea truncatula*, dont l'introduction semble très ancienne déjà et que seule l'imperfection des recherches a empêché d'être signalée, l'introduction de *Lymnaea palustris* me parait récente, car les environs de Matadi ont fait déjà l'objet de recherches malacologiques très soigneuses, non seulement de ma part, mais de la part du Dr. WANSON, alors Chef du Service de l'Hygiène à Matadi.

Les Lymnées introduites comme hôtes intermédiaires de Trématodes.

En Afrique du Sud le rôle possible de *Lymnaea truncatula* dans la transmission de Trématodes a été examiné notamment par ANNIE PORTER (15), par CAWSTON (16), par LE ROUX (17). Il résulte de ces recherches, qu'au point de vue des Douves, l'espèce introduite semble ne pas transmettre la grande Douve (*Fasciola gigantica* Cobbold, 1855), mais seulement, comme chez nous, la Douve ordinaire (*F. hepatica* Linné, 1758), qui est également présente en Afrique australe (18).

Ce côté médical et vétérinaire de la question n'a pas échappé à l'attention du Dr. FAIN, qui a poursuivi à ce sujet des recherches fort intéressantes, dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer ici, mais que je résumerai brèvement en renvoyant, pour le détail, à l'intéressante note de cet éminent praticien.

Le Dr. FAIN indique qu'il n'a pas trouvé *Lymnaea truncatula* infesté de *Fasciola gigantica.* Il mentionne que la petite Douve n'existe pas, ou n'a pas été signalée avec certitude, au Congo belge. Par contre, dans l'Ituri et le Ruanda, la grande Douve (*Fasciola gigantica*) infeste 50% du Bétail, tant indigène qu'importé (19).

Ses hôtes intermédiaires sont *Lymnaea natalensis succinoides,* le Dr. FAIN a pu le prouver par des expériences de transmission, et, sans doute, quelques autres mollusques.

Le Dr. FAIN conclut en disant que „il semble donc que *L. truncatula* n'est pas un hôte intermédiaire pour *Fasciola gigantica* au Congo belge, pas plus d'ailleurs qu'en Afrique du Sud".

Ce Médecin a trouvé également dans ses exemplaires de *L. truncatula* des Cercaires d'Amphistomes qui, dit il, pourraient être ceux du *Cotylophoron cotylophorum,* Trématode très commun chez les Bovidés de la Région.

Le rôle possible de *Lymnaea palustris* au point de vue parasitologique n'a pas fait l'objet de recherches au Congo, il serait intéressant de le préciser car NEVEU-LEMAIRE mentionne divers Trématodes auquel ce mollusque sert d'hôte intermédiaire (20).

Je terminerai ce petit article en émettant le voeu que le Service Médical du Bas-Congo s'intéresse à cette question.

NOTES

1. CONNOLLY, M., 1939. A Monograph Survey of South African non Marine Mollusca. Ann. S. Afr. Mus., vol. 33, pp. 467-478 (ubi bibliographia).
2. PILSBRY, H. A., & J. BEQUAERT, 1927. Aquatic Mollusks of the Belgian Congo, Bull. Amer. Mus. Nat. History, New York, vol. 52, pp. 111-113. Nous discuterons ultérieurement de la présence d'autres formes: *Lymnaea caillaudi, L. elmeteitensis.*
3. MORELET, A., 1866. Coquilles nouvelles recueillies par le Dr. Fr. Welwitsch dans l'Afrique équatoriale et particulièrement dans les provinces portugaises d'Angola et de Benguella. Journ. de Conch, vol. 14, p. 161.
4. Sauf peut-être *Lymnaea orophila* Morelet (Voy. Fr. Welwitsch, Moll. terrestres et fluviatiles, 1868, pp. 87-88, pl. VII fig. 9), que le Dr. F. HAAS retient pour une forme du Bassin du Cunene et qu'il nomme *Radix natalensis orophila* (Haas, 1936. Binnen Mollusken aus Inner Afrika. Abh. Senckenberg. Naturf. Ges., vol. 431, p. 23). En effet *L. succinoides* type provenait du Coroca, près de Cabo Negro, soit de la région littorale, tandis que *L. orophila* venait de la Serra de Chela, à 1500 m.
5. JICKELI, C. Fr., 1874. Fauna der Land und Süsswasser Mollusken Nord-Ost-Afrikas. Nova Acta K. L. C. Deutschen Akad. Naturforsch. vol. 37, p. 194, Pl. VII fig. 10 et, également sous le nom de *L. peregra:* p. 193, Pl. VII fig. 9. cfr. BOURGUIGNAT, J. R., 1883. Histoire malacologique de l'Abyssinie, pp. 97, 126.
6. BOURGUIGNAT, J. R., 1887. Mollusques d'Afrique Equatoriale, p. 157 (rivière Vuami, Tanganyika Territory).
7. En Afrique du Sud, cette espèce avait été décrite sous le nom de *Limnaeus umlaasianus* par KUESTER (1862, Conchyl. Cabinet de Martini & Chemnitz, (NS), Abt. 1, vol. 17b, p. 32, pl. VI f. 4-5) et non par DUNKER, comme le mentionnent L. GERMAIN et M. NEVEU-LEMAIRE (1926, Essai de malacologie médicale; voir plus loin, p. 358). Elle a été mentionnée sous ce nom par NEVILL (1870, Hand-List Moll. Ind. Mus., p. 239) et par R. STURANY (1898, Catal. Süd-Afr. Moll. Denkschr. K. Akad. Wiss., vol. 77, p. 610).

C'est J. R. BOURGUIGNAT (1887, Hist. malac. de l'Abyssinie, pp. 97, 126) qui établit qu'il s'agissait de *L. truncatula.* Sous le nom de *Lymnaea truncatula,* sa présence a été signalée en Afrique du Sud, notamment par CONNOLLY (1916. Notes on South African Molluscs, V. On the introduced Land-Molluscan Fauna of South Africa. Ann. S. Afr. Mus., vol. 13, p. 189; 1939. A Monograph Survey... loc. cit., pp. 481-482).

Dans ce dernier mémoire, l'auteur cite la présence de cette Lymnée en Afrique du Sud dans les régions suivantes: Natal, Transvaal, Basutoland, Province du Cap et Bechuanaland.

Dans cette dernière région M. CONNOLLY précise qu'elle a même été récoltée subfossile en deux endroits différents, notamment dans un calcaire récent (récolte ROGERS).

L'introduction de cette espèce en Afrique du Sud parait donc bien ancienne et sans doute pas le fait de l'homme, peut-être des oiseaux migrateurs.

8. FAIN, A., 1951. Notes écologiques et parasitologiques sur Lymnaea (Galba) truncatula Müller, au Congo Belge. Ann. Soc. Belge Médecine Tropicale, vol. 31, pp. 149-152.
9. GERMAIN, L., 1931. Faune de France. Mollusques terrestres et fluviatiles, vol. 2, pp. 501-503.
10. ADAM, W., 1947. Révision des Mollusques de la Belgique, I. Mollusques terrestres et dulcicoles. Mém. Mus. R. Hist. Nat. Belgique, no. 106, pp. 43-45.
11. MOQUIN-TANDON, A., 1856. Histoire Naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de France, vol. 2, p. 475.
12. Le Dr. FAIN a du mettre ses Lymneés dans des cristallisoirs avec de la boue et recouvrir ceux-ci d'une plaque de verre, pour maintenir l'humidité. Les essais en aquarium aérés, avec plantes n'ont pas réussi.
13. GERMAIN, L. Loc. cit., p. 503, d'après J. PIAGET, G. COUTAGNE.
14. GERMAIN, L. Loc. cit., p. 498.
15. PORTER, A., 1938. The Larval Trematoda found in certain South African Molluscs. Public. S. Afr. Inst. Med. Res., vol. 42, pp. 220—221.
16. CAWSTON, 1927. Ann. Trop. Med. parasit., vol. 21, p. 36, pl. V, fig. 4.
17. LE ROUX, 1929. 15th Rept. Vet. Surv. S. Africa, p. 537, fig. 34-36.
18. Voir également:

GERMAIN, L., & M. NEVEU—LEMAIRE, 1926. Essai de Malacologie médicale, Ann. Parasit. Hum. Comp., vol. 4.

FAUST, 1929. Human Parasitology, p. 566.

BLACKLOCK, D. B., & T. A. SOUTHWELL, 1931. Guide to Human Parasitology, pp. 1555—1556.

SPREHN, C. E. W., 1932. Lehrbuch der Helminthologie, pp. 280—284.
NEVEU—LEMAIRE, M., 1936. Traité d'Helminthologie Médicale et Vétérinaire, pp. 136—146 en 1437.
LOPEZ—NEYRA, C. R., 1947. Parasitologia animal, pp. 169—170.
19. On ne trouve pas de précisions à ce sujet dans:
L. TOLBACK, 1951. Les Maladies du Bétail du Congo belge, 2e ed., Ministère des Colonies, cf. pp. 208—214.
voir, par contre:
FAIN, A., & O. DE RAMEE, 1949. Helminthes parasites des Bovidés à Astrida (Ruanda-Urundi). Ann. Parasit. Hum. Comp., vol. 24, pp. 207—210.
20. NEVEU—LEMAIRE, M. Loc. cit., p. 1437.